Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260325-20260303-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absent excusé : M. Jean-François LE BADEZET
Pouvoir : M. Jean-François LE BADEZET à M. Jean-Pierre LE POUËZARD
Date de convocation : 16 mars 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 22
Votants : 23
Secrétaire de séance : M. Christophe DANO

Délibération n° 2026-03-03
Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de déterminer le nombre d'adjoints sans qu'il ne puisse excéder 30 % de l'effectif global du Conseil municipal (art L 2122-2 du CGCT).

Le nombre limite d'adjoints pour Saint-Jean-Brévelay est de 6.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
- Valide le nombre d'adjoints à 6.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *

11 rue de Rennes – BP 30 – 56660 Saint Jean Brévelay - ☎ 02 97 60 30 13 ✉ mairie@brevelay.bzh

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260325-20260303-DE